

Comité Technique Local du 28 Mai 2018

Voici la Déclaration liminaire lue par vos représentants

Madame la Présidente,

*Au préalable les élus **FO-DGFIP64** dénoncent les suppressions dogmatiques d'emplois à la DGFIP cause unique des restructurations passées et à venir.*

L'abandon du réseau rural est patent avec une nouvelle fois le projet de suppressions de 5 nouvelles Trésoreries de proximité.

*Rien ne remplacera un service de proximité avec les effectifs humains correspondant aux missions dévolues et surtout pas un ersatz sous forme de permanence en trompe l'oeil ou de poste quasiment vidé de ses effectifs afin de satisfaire le mécontentement légitime des élus locaux (comme le relatent certains journaux). Les représentants **FO-DGFIP64** les engagent par ailleurs à faire remonter leurs revendications au plus haut sommet de l'État afin de faire cesser la casse dont fait l'objet la DGFIP !*

*Car derrière les structures, il y a l'aspect humain auquel les représentants **FO-DGFIP64** sont très attachés. Beaucoup de collègues se demandent à quelle sauce ils vont être « mangés ».*

Nous constatons, au fil de nos visites de postes, beaucoup d'inquiétude, de manque de considération pour des agents dont la conscience professionnelle est exceptionnelle.

En témoigne le nombre de départs à la retraite programmés et, vos services nous l'ont précisé, le 2 mai 2018 des collègues partant avec des décôtes et même des dispo.

Nous ne cessons de vous alerter également sur les cas nombreux de congé maladie et burn out au sein de nos services.

Pour en revenir aux projets de restructurations nos questionnements sont nombreux :

- pour quelle raison obliger un cadre C de la TPM de Bayonne à poser une demande de mutation à un an et demi de la retraite pour un autre poste alors que la TPM est en sous-effectif de 7 B avec 2 départs à la retraite programmés fin 2018 ?

- de nombreux postes accusent un manque d'effectifs criant si l'on se réfère au tableau tagerfip du service RH transmis avec la note de mutation (**Bayonne CH -4C, Nay -1 A -3B -1C - Anglet -4 B -2C ; Saint Jean de Luz -2B ; Arzacq -3B;le PRS -2A,-3B,-1C;SIP Pau Sud 1B -2C ; SIP Pau Nord -2A-1B-5C ; SIE Pau confondus-2A-2B-1C ; SIP/SIE Oloron -1A,-3B;-2C** avec sur les **SPF et SIP de Bayonne** de nombreux emplois vacants « saupoudrés » d'ALD)- comment comptez-vous combler tous ces déficits ?

- comment vont fonctionner normalement les Trésoreries de Pontacq sans effectif et celles de Bedous et Monein jusqu'au 01-01-2019 avec uniquement les Chefs de Postes ?

- comment va fonctionner la Trésorerie d'Anglet avec le transfert de la mission amendes sans transfert des moyens humains ?

- Les besoins en ERD sont importants, pour ne citer qu'un exemple supplémentaire Hendaye actuellement à 2,5 agents.

- le simple comptage des mandats et titres ne sauraient être le seul critère de détermination des charges d'un poste comptable en méconnaissant le temps passé sur un marché (démonstration faite l'an passé avec la **TPM de Pau**) ou sur les hébergés (il suffit de prendre l'exemple d'une Trésorerie les prenant en charge).

- Il ressortait de précédents CTL en 2017 , mais peut être avons-nous mal compris qu'un poste de cadre A edr serait « alloué » à l'un des 3 Chefs de « postes restructurés » l'an passé. Qu'en est-il ?

- Ne craignez-vous pas en regroupant les SIP de Pau mais également en transférant les activités hospitalières de Oloron et Mauléon vers Pau CH de créer des « usines à gaz » ?

- Enfin, nous espérons que le serveur vocal interactif installé à Bayonne Vauban selon vos services lors du CTL du 06-04-2018 fonctionne correctement car il semble qu'il y a des dépôts nombreux sur certaines Trésoreries mixtes et même spécialisées.

La Présidente s'est excusée de n'avoir pu communiquer tous les documents dans les délais impartis notamment sur le TAGERFIP des nouvelles structures. Rappelons cependant que le 2 Mai 2018, elle avait déjà précisé aux représentants syndicaux qu'elle n'était pas en mesure de chiffrer les moyens humains . Il conviendra de patienter jusqu'à l'automne avant d'avoir le TAGERFIP définitif des restructurations.

► **Le premier point abordé concernait une nouvelle fois l'accueil personnalisé sur rendez-vous.**

Selon la Direction la « cible privilégiée » de cet accueil est le SIP et non le SIE.

L'obtention de ces rendez-vous peuvent se faire aussi bien par l'utilisation du compte des particuliers, par téléphone, au guichet voire par courrier.

Le Chef de Service « ouvrira » les plages d'accueil au public.

L'extension aux SPF et SPF-E était prévue pour juin 2018 mais la Direction Générale ne donne plus de nouvelles.

Les « contre-appels » téléphoniques sont censés dissuader les usagers de se déplacer.

Cet accueil sera mis en place lors de la campagne recouvrement dans les SIP et SIP/SIE.

Pour **FO-DGFIP64** le Directeur Général (Mr Parent) avait en son temps préconisé de « désintoxiquer » l'utilisateur de l'accueil. La baisse des effectifs incite les Services à

diminuer les horaires d'ouverture au public alors qu'il y a toujours autant de demande.

Désormais la Direction Générale met en place cet accueil personnalisé qui est un véritable parcours du combattant pour l'utilisateur et une surcharge pour les services de la DGFIP qui voit ses effectifs fondre.

► **Le deuxième point de l'ordre du jour concerne l'ASR (adaptation structure réseau).**

La Direction a évoqué les opérations visibles (entendez disparition physique d'une Trésorerie) et celles invisibles (fusion des SIP ou SIE à l'intérieur d'un même bâtiment).

Pour les opérations « visibles » la Directrice est autorisée à engager la concertation avec les élus. La décision définitive interviendra à l'automne.

Pour les opérations « invisibles » la Directrice dispose d'ores et déjà de la décision favorable de la DG.

Rien n'a pratiquement été modifié par rapport à notre compte-rendu d'audience du 02-05-2018,

http://www.fo-dgfip-sd.fr/064/IMG/pdf/compte_rendu_audience_du_2_mai_2018.pdf

mis à part l'ajustement des périmètres entre les Trésoreries d'Hasparren et de Saint Jean de Luz, celui-ci étant « suspendu ».

Le projet de fusion des Trésoreries de Saint Etienne de Baïgorry et Saint Jean Pied de Port va faire, selon la Direction, l'objet de rencontres avec les élus avec « une orientation » pour une installation à Saint Etienne de Baïgorry « sauf éléments utiles » (comprenez que rien n'est définitif!).

FO-DGFIP64 réaffirme la nécessité d'une présence du service public sur l'ensemble du territoire.

Les élus vont légitimement défendre « leur Trésorerie ». Cependant, les élus FO-DGFIP64 mettent l'accent sur les souffrances endurées par les agents dans certains postes.

Oui au service public de proximité à condition que les effectifs soient suffisants pour exercer l'ensemble des missions !

Les élus FO-DGFIP 64 ont voté contre les 2 points à l'ordre du jour.

Enfin, la Directrice a tenu à apporter des réponses à l'ensemble de nos questionnements dans la déclaration liminaire.

Les CAP Locales de mutation seront « souveraines » et les cas particuliers seront étudiés par la Présidente (Cas de la collègue de la TPM de Bayonne).

Concernant l'EDR pour un des trois Cadres A malheureusement un poste de cadre A EDR filière fiscale ne s'est pas libéré. Le chef du pôle PPR (Pôle Pilotage et Ressources) a mis l'accent sur la lourdeur de la gestion de l'EDR .

FO-DGFIP64 préconise une équipe EDR étoffée. Il est dommage de se passer des compétences des collègues Chefs des Postes restructurés en 2017 .

Nous avons fait part de notre méfiance à l'égard des SAR (structure d'appui réseau).

Sauf à nous démontrer, comme l'a affirmé la Direction que l'on pouvait créer des « SAR intelligents ».

Enfin nous avons insisté sur les besoins de soutien en EDR de certaines structures et le besoin en personnel de celles citées dans notre liminaire. La Direction nous a reproché « notre impatience » car les CAP de mutation auront lieu en juin.

Fidèles à notre démarche, nous préférons « prévenir que guérir ».

Nos visites de poste annuelles sont l'occasion de recenser les besoins, de les faire remonter même si pour certains postes les effectifs obtenus en juillet 2017 ont été repris partiellement à l'occasion de l'exercice emploi de fin d'année.

Mais où est donc passé le serveur vocal interactif de Bayonne ?

La réponse apportée par l'administration est la suivante : « le serveur vocal interactif à Vaubandevait être installé avant la fin du mois de mai la programmation devant se faire au niveau local ».

En questions diverses la Direction a annoncé qu'il y avait eu 3 incidents acoustiques au Centre de Contact.

Elle a précisé qu'au Centre de contact du Mans une société indépendante en expertise rendra ses conclusions (dans les deux jours) rapidement et qu'elles seraient communiquées avant le prochain CHS-CT du 14 juin.

Vos représentants CHS-CT **FO-DGFIP64** seront attentifs aux conclusions livrées lors du CHS-CT du 14 juin 2018.

Calendrier :

- Le prochain CTL aura lieu le 11 juin 2018.
- Le CHS-CT se déroulera le 14 juin 2018.
- CAP locales de mutation prévues 25 et 26 juin 2018.
- CTL prévu le 28 juin 2018.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, suggestions !!!

Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :

Christine GABARRUS (Trésorerie Hasparren) Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans excusée) Floriane De-Linage (SIE Bayonne) Jean BERNET (Trésorerie Oloron – expert)